



N° _____ / MINADER/SG/DEPC/PADFA II/CN/RAF/RPM

Yaoundé, le

PAYS : Cameroun

Lettre d'invitation à soumissionner

APPEL A PROPOSITIONS N° 30/AP/MINADER/PADFAII/CSPM/SPM/2022 DU 03 NOV 2022
RELATIF A LA REALISATION DE L'ETUDE D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL (EIES) DE LA MISE
EN PLACE DES UNITES DE TRANSFORMATION DU RIZ ET DE L'OIGNON (DIAMARE, MAYO-DANAY,
BENOUE ET MAYO-KANI).

Madame, Monsieur,

1. Le Gouvernement du Cameroun a obtenu du Fonds international de développement agricole (FIDA) un financement dont il envisage de faire partiellement usage pour la réalisation de la mission de services de conseil décrite au point 3 ci-après. L'utilisation de fonds du FIDA est soumise à l'approbation de ce dernier, selon les modalités et conditions que prévoit l'accord de financement et conformément aux règles, politiques et procédures du FIDA. Le FIDA et ses représentants, mandataires et fonctionnaires sont dégagés de toute responsabilité concernant les actions en justice, procédures, réclamations, demandes, pertes et obligations en tout genre et de toute nature qu'une quelconque partie pourrait invoquer dans le cadre du Projet d'Appui au Développement des Filières Agricoles - Phase II (PADFA II).
2. Le Projet d'Appui au Développement des Filières Agricoles phase II (PADFA II) est le fruit de la coopération entre l'Etat du Cameroun et le Fonds International de Développement Agricole (FIDA). Le PADFA II dont le coût global est estimé à 33,3 milliards de FCFA a pour finalité de contribuer à la réduction de la pauvreté, et à l'amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations cibles. Son objectif de développement est d'accroître durablement les revenus et la résilience des exploitations agricoles familiales productrices de riz et d'oignon dans les zones du projet. La cible prioritaire est constituée de petits exploitants pauvres organisés en 111 coopératives, et de micro entreprises intervenant en amont et en aval des filières oignon et riz (semenciers, transformateurs, coïmmerçants, fournisseurs d'intrants et de services agricoles). Le nombre total de personnes visées par le projet est estimé à 216 642 personnes, dont 50% de femmes et 30% de jeunes.

Le PADFA II compte trois composantes : la composante 1 (Appui à la production) vise à améliorer durablement la production, la productivité et la résilience aux changements climatiques à travers : l'aménagement et le désenclavement des bassins de production par le développement de 2 570 ha de bas-fonds et plaines et la réhabilitation de 25 km de pistes agricoles ; et l'intensification de la production par la mise en place d'un mécanisme durable de développement des filières riz et oignon en vue d'accroître la productivité et la production des petits producteurs. La composante 2 (Appui à la commercialisation, à la structuration des filières et à l'accès à la diversification alimentaire) envisage l'amélioration de la compétitivité des produits à travers une meilleure connaissance et pénétration du marché et la valorisation des produits y compris la valorisation locale des produits à haute qualité nutritive. Enfin la composante 3 (Planification, Suivi-Evaluation, Gestion des connaissances et Communication et dialogue sur les politiques) entend assurer une exécution efficace du Projet.

Le PADFA II est mis en œuvre dans quatorze départements répartis dans quatre régions : l'Extrême Nord, le Nord, l'Ouest et le Nord-Ouest. La stratégie d'intervention est principalement axée sur le développement des chaînes de valeurs du riz et d'oignon, avec la consolidation et mise à échelle des acquis de la première phase en capitalisant sur les leçons apprises.

C'est dans cette perspective que le Gouvernement du Cameroun et le FIDA ont accepté de soutenir la deuxième phase du PADFA (PADFA II) au travers des Prêts N° 2000003228 et 2000003229 du 25 septembre 2020 afin de mettre à l'échelle les acquis de la première phase. Il contribuera au renforcement et à l'émergence de 111 coopératives (25 anciennes et 86 nouvelles) dont 64 coopératives de riz et 47 coopératives d'oignon. Les cibles prioritaires du PADFA II sont les petits exploitants pauvres, en particulier les femmes et les jeunes. Le nombre de bénéficiaires directs est estimé à 31 902 ménages et les personnes touchées par le projet sont estimées à 216 642 personnes, dont 50% de femmes et 30% de jeunes.

3. Le client invite à présent les cabinets de conseil présélectionnés à soumettre des propositions en vue de la fourniture des services énumérés ci-après : En vue de l'Etude d'Impact environnemental et Social (EIES) de la mise en place des unités de transformation du riz et de l'oignon (Diamaré, Mayo-Danay, Benoué et Mayo-Kani).
4. Des précisions concernant lesdits services figurent dans le mandat (Section VI). Le présent Appel à Propositions a été lancé pour les entités présélectionnées ("consultants et cabinets de conseil") dont les noms suivent :

SOUMISSIONNAIRE	PAYS	= ADRESSE (tel et email)
CARFAD	Cameroun	222 310 869/699 950 105 carfadcameroun@yahoo.fr
Agora & Ere Développement	Cameroun	222 232 594/699 936 537 secretariateredev@yahoo.fr
Gest	Cameroun	gl nanko@yahoo.com (+237) 243 14 78 97
H & B Consulting	Cameroun	global gest@yahoo.fr 222 223 890/699 926 707 contact@handbconsulting.com
Rainbow	Cameroun	(+237)222 215 158 699 936 446/699 259 383 rainbowenviro@yahoo.fr

5. Sauf autorisation expressément stipulée dans le présent document, les consultants/cabinets de conseil présélectionnés ne peuvent s'associer à d'autres entités présélectionnées. Sous réserve des restrictions énoncées dans le présent document, les consultants/cabinets de conseil présélectionnés peuvent s'associer à d'autres entités, non présélectionnées, afin d'accroître leur capacité à mener la mission à bonne fin.
6. La mission, qui prend effet à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de démarrage des prestations au cocontractant, couvrira une période de Cent-Vingt (120) jours comprenant la préparation, la rédaction et la soumission des rapports d'étapes, des documents provisoires et finaux, ainsi que la tenue des ateliers de validation.
7. Le consultant ou le cabinet de conseil sera choisi selon la méthode de Sélection Fondée sur la Qualité et le Coût (SFQC), conformément au Guide pratique de passation des marchés du FIDA dans son édition Septembre 2021 qui peut être consulté à l'adresse suivante : <https://www.ifad.org/fr/project-procurement>. Dans le cadre du processus de sélection, tel que décrit, il pourra être procédé à un contrôle des références préalablement à l'attribution du marché.
8. L'Appel à Propositions est structuré comme suit.

Partie 1 - Procédures relatives aux propositions et à la sélection

Section I. Lettre d'invitation à soumissionner

Section II. Instructions à l'intention des consultants et cabinets de conseil

Section III. Données Particulières de l'Appel à Propositions

Section IV. Critères de qualification et d'évaluation

Section V. A Formulaires relatifs à la proposition technique

Section V. B Formulaires relatifs à la proposition financière

Section VI. Mandat

Partie 2 - Conditions contractuelles et formulaires spécifiques aux marchés

Section VII. Marché et conditions contractuelles générales (CCG)

Section VIII. Conditions Contractuelles Spéciales (CCS). Annexes et formulaires spécifiques aux marchés

Section IX. Politique révisée du FIDA en matière de prévention de la fraude et de la corruption dans le cadre de ses activités et opérations

9. Aucune séance d'information à l'intention des soumissionnaires ne sera organisée.

10. Les propositions en version physiques et numériques sur clé USB (**intégrer la clé USB dans l'enveloppe "A" intitulé Pièces Administratives**), doivent parvenir à l'adresse (Projet d'Appui au Développement des Filières Agricoles Phase II (PADFA II) ; Unité de Coordination et de Gestion du Projet (UCGP), sise à Yaoundé, au quartier Bastos, derrière l'ambassade de Chine. Téléphone : +237 699 61 19 28 / 237 692 55 66 27. Email padfacameroun@gmail.com ; www.padfa.net) et selon les modalités indiquées dans les Données Particulières de l'Appel à Propositions – clauses 20.3, 20.5 et 20.7 des instructions à l'intention des consultants et cabinets de conseil, au plus tard le **22 NOV 2022** à **13** heures. Elles devront porter la mention :

**« APPEL A PROPOSITIONS N° 31/AP/MINADER/PADFAII/CSPM/SPM/2022 DU 03 NOV 2022
RELATIF A LA REALISATION DE L'ETUDE D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL (EIES) DE LA
MISE EN PLACE DES UNITES DE TRANSFORMATION DU RIZ ET DE L'OIGNON (DIAMARE, MAYO-
DANAY, BENOUE, ET MAYO-KANI). »**

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

N.B. : Chaque soumissionnaire est tenu de fournir en plus de l'enveloppe comportant les offres financières, une offre financière témoin scellée.

11. Les propositions hors délai ne seront en aucun cas acceptées et seront renvoyées sans avoir été ouvertes au(x) consultant(s)/cabinet(s) de conseil.

12. Les soumissions électroniques ne sont pas acceptées.

Dès réception de la présente lettre et au plus tard le **03 NOV 2022** à **15** heures, vous voudriez bien confirmer par écrit, ou par courrier électronique, à l'adresse indiquée au point 10 du présent avis.

- a) que vous avez reçu l'Appel à Propositions ; et
- b) que vous soumettrez une proposition seul.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées



Hélène Misse Marigoh

Cordonnatrice Nationale